



Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen
Bureau du Port - Square du Général Masson - 44500 LA BAULE
Tél. : 02 40 62 02 13 - E-mail : a.p.b.p@orange.fr

Exemplaire N° 28 – OCTOBRE 2008 – réservé aux adhérents

Comité de rédaction : Alain CHABRIER, Jean Pierre MAURICE, Gabriel BORY, Emmanuel DAVID, Jean Pierre SANTINI et Gérard VAUCLIN

EDITO DU PRESIDENT

Bonjour à toutes et à tous.

La saison s'achève et, au moment des inventaires et des rangements, nous avons tous la sensation de ne pas en avoir assez profité. Le temps, pour les gens de mer, est primordial et, encore cette année, il ne nous a pas favorisés. Rassurez vous, il fera beau l'an prochain, la cale de carénage sera enfin opérationnelle et le dragage sera réalisé pour le 15 avril 2009.

Notre port devient un des plus beaux sites de France, avec des infrastructures neuves sur l'ensemble du bassin, un projet de rénovation de la cale technique de Champsavin pour 2010 et un agrandissement sur l'arrière port.

L'ensemble de ce port est maintenant géré, à part entière, par les deux communes de LA BAULE et du POULIGUEN. La C.C.I est gestionnaire, par délégation, de l'activité et des infrastructures sur le plan d'eau. Nous avons, en tant qu'association représentante des Plaisanciers, le devoir d'être forts et crédibles auprès des Autorités compétentes et décisionnaires.

Si vous êtes disponibles et intéressés à rejoindre notre groupe en tant qu'administrateur et membre du bureau, nous vous accueillerons. Notre local club est ouvert toute l'année le samedi matin de 11h à 12h30. A bientôt et bon vent à toutes et à tous.

le Président
Alain Chabrier

LE MOT DE L'ASSUREUR

Nous rappelons que la plateforme intranet fonctionne de plus en plus pour l'établissement des devis.
N'oubliez pas que la loi Chatel vous permet de résilier votre contrat d'assurance dans les 20 jours après réception de votre avis d'échéance.

N'hésitez pas à nous interroger depuis notre site :
<http://intranet.mader.fr>

Code confidentiel : **UNAN44** mot de passe : **44**

Laure Allochon : ligne directe : **05.46.41.97.67**
Patrick Le Gonidec : **06 07 21 37 13**

Patrick Le Gonidec

COCKTAIL DU 9 AOUT 2008

Cette année encore, la villa MORTUREU a été mise à notre disposition gracieusement pour notre cocktail annuel des Plaisanciers adhérents à l'APPBP.



Ce fut un rassemblement, sympathique, où nous avons pu échanger nos idées et nos anecdotes entre passionnés de voile et de pêche, autour d'un magnifique buffet sur ce site splendide.

Ce 9 août 2008 le temps fut clément et nous avons passé une excellente soirée à plus de 150 personnes.

Merci à tous nos Sponsors pour les lots qu'ils nous ont offerts pour la réalisation de la tombola (vhf, gps, matériel de pêche...etc)

A l'année prochaine et venez encore plus nombreux.

PERMANENCE DU BUREAU DE L'APPBP

Nous vous rappelons que le bureau de l'association est ouvert tous les samedis de 11 heures à 12 heures 30.
Square général Masson à côté de l'ancienne capitainerie

Tel : 02 40 62 02 13
Email : a.p.b.p@orange.fr

ASSURANCES MADER Assureur Partenaire de l'APPBP & l'UNAN

Assureur Marins !

Conditions Privilèges pour l'assurance de votre bateau
Contactez Nous !

Tél. 05 46 41 20 22

Assurances Maritimes & Transports MADER
Souscription de la République Immeuble Le Challenge
BP 3004 - 17030 LA ROCHELLE Cedex 1 - France
Info@mader.fr www.mader.fr Fax: 33 (0)5 46 41 64 80

LES BRÈVES

Pour un meilleurs repérage de notre permanence Square Masson, 6 de nos guides Bleus et jaunes de notre association ont été hissés devant celle-ci.

CALE DE CARENAGE

La nouvelle cale de Carénage devrait être prête à fonctionner à partir du 15 octobre 2008.

Attention, il faudra impérativement s'inscrire à la capitainerie pour la réserver et ce pour 2 jours maximum.

Le temps de disposition de la cale pour caréner sera réduit et géré automatiquement en fonction de la hauteur d'eau, de la vidange et du nettoyage des cuves de rétention.

Vous serez prévenu par une alarme sonore de la possibilité de travailler et de l'obligation de quitter la cale.



Le bas de la cale, coté amont, est balisé par un poteau conséquent capable de supporter un bateau qui, par accident, s'appuierait sur lui lors des manœuvres. Il est balisé en rouge comme une marque de chenal et, la **hauteur d'eau disponible au dessus du muret de la cale** y sera inscrite. (photo des travaux en cours)

DRAGAGE.

C'est de nouveau la Société ARMOR qui en à la charge.

Dés le 1^{er} septembre à 08h00 sont arrivés les premiers tuyaux destinés au rejet des vases du port. Leur installation doit durer jusqu'au 15 octobre 2008, date à laquelle le dragage proprement dit doit commencer.



Il se fera uniquement à chaque jusant, jour et nuit, week-end compris.

Pour pouvoir aller plus près des quais dans les coins, la drague a été modifiée, (sa terminaison est maintenant conique) et son bras a été raccourci pour la même raison.

Ce dragage doit être terminé pour le 15 avril 2009.

Suite à l'abus de demandes de réparations de certains plaisanciers pour des dégâts qui auraient été causés à leur bateau lors de leur déplacement pendant le dragage précédent, un huissier passera vérifier, photos à l'appui l'état des bateaux et des pontons avant la mise en activité de la drague.

IL y aura également une balise jaune installée à l'endroit du rejet des vases, près de la baie du Scall.

SECURITE DU PORT.

Malgré la surveillance du port, nous avons à déplorer des vols de carburant. Elle a été renforcée après la mise à sac d'un bateau du 3^{ème} bassin. Il est recommandé de ne pas laisser apparentes les nourrices dans les cockpits.

ASSERMENTATION DES AGENTS DU PORT

Deux personnes du port sont maintenant assermentées et ont ainsi la possibilité de faire respecter la réglementation en cas d'infractions.

ARTICLES DE PÊCHE
APPÂTS VIVANTS
THALA PÊCHE
7, rue de l'Église - LE POULIGUEN
Tél./Fax 02 40 62 22 89

LES INFOS DE L'UNAN

Règlement / Sécurité

En juin 2008, une circulaire ministérielle demandait aux Affaires Maritimes, aux Douanes et à la Gendarmerie Maritime d'avoir lors de leurs contrôles une action plus **pédagogique** que **répressive** en 2008. C'est bien ce qui s'est passé cette saison.

Mais les Affaires Maritimes voudraient procéder à d'avantage de contrôles de vitesse en 2009. L'argument répressif sera mis en place

Les infractions en terme de plaisance sont de caractère PENAL avec des bases très lourdes qui les rendent difficilement applicables en l'état par les juges, la tendance est d'aller vers des amendes moins élevées et bien tarifées pour les rendre plus applicables et systématiques comme pour l'automobile.

Pêche de loisirs embarquée.

Les pêcheurs professionnels reprochant aux plaisanciers d'être responsables de la destruction du vivier marin du fait de leur grand nombre, il avait été question de créer un « **permis pêche de loisirs** », il semble que ce projet soit abandonné.

Il est plutôt question d'une « **Charte de la pêche de loisirs** » élaborée entre les Associations de plaisanciers, l'état et les professionnels, dans laquelle seraient précisées les tailles, les espèces, les périodes, etc.....,

De plus, les poissons ramenés au port par les pêcheurs plaisanciers pourraient, par exemple, avoir la nageoire dorsale ainsi que la queue sectionnées pour une bonne traçabilité.

Marques d'identité des Navires.

Le projet initial, qui prévoyait l'inscription de chaque coté de la proue des bateaux (voiliers compris) du n° d'immatriculation en lettres de 8 ou 10 cm.de haut notamment pour l'identification à distance lors des contrôles de vitesse a été rejeté.

Le texte en cours d'élaboration n'amène pas de modifications majeures, mais demande des marques plus lisibles pour les **VNM** (véhicule nautique à moteur), une plaque extérieure visible du poste de barre avec l'immatriculation en lettres de 1 cm serait exigée. Ce texte serait applicable le 01/01/2009 pour les bateaux neufs et à partir du 01/01/2011 pour les bateaux existants.

AFNOR.

-Le comité particulier de qualité des normes a créé 2 normes nous concernant :

- Location Maritime norme **NF 354**
- Négocier et/ou maintenance des bateaux norme **NF 392**

V.H.F.

Tout le monde est d'accord pour qu'elle soit généralisée mais pas imposée.

Le dossier est repris par les Affaires Maritimes.

Le **CRR** (Certificat Restreint de Téléphonie) serait simplifié pour la métropole.

Catherine CHABAUD.

Elle a été chargée par Mr. BORLOO ministre de l'Environnement, d'étudier :

- Projet de port de plaisance exemplaire
- Collecte des actions concernant l'environnement.
- La Refonte du Droit de Navigation. (son but est de financer à lui seul le Conservatoire du Littoral soit 300 millions d'Euros, une idée qui domine **serait** de rétablir la taxe pour les bateaux à partir de 5m.)

L'UNAN défend l'idée que ce n'est pas aux **seuls** plaisanciers de financer le Conservatoire du Littoral.

Tribunal

Présence d'un plaisancier comme membre supplémentaire pour les affaires de plaisance.

Dorénavant, un plaisancier pourrait faire fonction de quatrième juge quand le prévenu serait un marin de plaisance.

LA MOUETTE
communication & impression
VOTRE IMPRIMEUR
1, ALLÉE DES CAMELIAS - ANGLE AL. DE GAULLE B.P. 33 - 44501 LA BAULE CEDEX
TÉL. 02.40.60.20.10 - FAX 02.40.60.87.09 imprimerielamouette@wanadoo.fr

Nous publions un courrier qu'un de nos adhérents nous à fait parvenir.

Messieurs les Responsables
de l'APPBP.

Messieurs,

Dans les préoccupations de l'Association il me semble
pas que les prix des carburants en soient une -

A plusieurs reprises, par écrit ou oralement, j'ai déjà
essayé d'évoquer ces sujets. Les réponses ne suivent
pas dans votre revue.

← Pourquoi le SP98 est-il privilégié plutôt que le SP95

- Courant Avril ce SP98 était à 1,40 € la litre

En juin il était à 1,56 €

En juillet il est à 1,64 €

Doit-on en conclure qu'il y a eu remplissage de cuve
en juin puis un autre en juillet ?

ou cette gestion obéit à d'autres critères ?

Cordialement votre

Maurice

Adhérent de la Nouvelle

Réponse de l'APPBP.

Cher ami,

Le SP98 a été préféré dès l'origine parce
qu'il correspond à la demande majoritaire
des consommateurs que nous sommes
puisque'il est utilisable par tous les moteurs
ce qui n'est pas le cas du SP95.

Il y a deux cuves, une pour le Gaz Oil et
une pour le SP98.

Il est vrai que nous ne nous préoccupons
pas des dates de remplissage des cuves
tant qu'elles peuvent nous permettent de
remplir nos réservoirs.

Le prix des carburants est certainement une
des principales préoccupations de tous les
français, marins ou pas, surtout avec la
valse des prix vers le haut de ces derniers
mois. Pour l'APPBP, ce serait jouer les Don
Quichotte que de vouloir s'impliquer dans
un système aussi complexe.

Nous apprécions le courrier de Maurice,
malheureusement il n'est pas dans nos
prérogatives de pouvoir faire changer le prix
des carburants. Néanmoins, nous avons
transmis ces remarques au gestionnaire du
port.

Nous invitons les plaisanciers à nous faire
part de leurs remarques sur les sujets qui
les préoccupent.

HIVERNAGE DE VOS BATEAUX

A la demande de plusieurs adhérents, nous vous rappelons les tarifs d'hivernage que nous propose notre partenaire **PIRIAC DIFFUSION MARINE**.

Prestations proposées : Grutage de sortie d'eau, transport au chantier, mise sur ber et calage, stockage en extérieur pour quatre mois, transport retour et grutage de remise à l'eau (voir « Le Petit Pavillon Bleu N° 27 »).

TARIFS FORFAITAIRES

Bateau jusqu'à 8 m	487 € TTC
Bateau de 8 à 10 m	578 € TTC
Bateau de 10 à 12 m	685 € TTC

Nettoyage de la coque offert.

Si vous souhaitez hiverner plus de quatre mois, une remise de 20% est accordée sur le tarif des mois supplémentaires (2,49 € HT / m² / mois).

PIRIAC
DIFFUSION MARINE

CHANTIER NAVAL
MECANIQUE H.B. - I.B.



PORT À SEC

2, venelle du Sourd
PIRIAC sur MER

Tél. 02 40 23 50 86 - Fax 02 40 23 58 65

piriacdiffusionmarine@normandnet.fr

ANTIFOULING : lequel choisir ?

Les antifouling sont des peintures qui ont pour objet d'empêcher l'apparition de salissures sur la carène de votre bateau. Leur durée d'efficacité varie en fonction de différents paramètres :

- Le lieu de séjour de votre bateau (eau douce ou eau de mer, marina ou port d'échouage, ponton ou bouée).
- Le lieu de navigation (température et salinité de l'eau).
- Le type de matériau de construction de votre bateau (résine, métal, bois).
- Le type de bateau (pêche promenade, vedette, pneumatique, voilier dériveur ou quillard).
- Le programme de navigation (croisière, course ou régata, pêche à la traîne ou à l'ancre).

Les salissures proviennent, essentiellement, de trois origines différentes :

- Des algues micro-filamenteuses qui commencent à se développer dans les zones fortement exposées à la lumière, c'est-à-dire d'abord au niveau de la ligne de flottaison, puis elles peuvent envahir toute la carène.
- Des hydrocarbures et graisses végétales séjournant à la surface des eaux dormantes, recouvrant la partie supérieure de la zone mouillée de votre bateau.
- Des petits coquillages faisant partie de deux principales espèces : les moules et les gravons (petits gastropodes prosobranches de la famille des patelinés cousins de l'arapède, la bernique en Bretagne)

Les coquillages se nourrissent des petites algues et des protéines contenues dans les hydrocarbures et graisses. Pour cette raison, chacun de ces types de salissures potentialise l'apparition des autres.

Plusieurs fabricants proposent des produits antifouling dont les propriétés et les prix sont assez différents au point qu'il est assez difficile de s'y reconnaître et de faire son choix. Des distributeurs proposent également des produits génériques à leur marque.

Quels sont ces produits :

En fait on distingue 2 grandes catégories :

- Les antifouling de coque applicables sur toutes les surfaces sauf celles en métal, et les antifouling pour les coques en alu ou en acier.
- Les antifouling sous forme liquides ou en spray applicables sur les embases, les hélices ou les capteurs de sondeurs et de loch-speedo.

Parmi les antifouling de coques on distingue à nouveau :

- Soit des antifouling de très longue durée (dix ans ?) dont le principe est de contenir dans une résine époxy de la poudre de cuivre pure. En immersion dans l'eau de mer, la poudre de cuivre est attaquée et se transforme en oxyde de cuivre qui, en se dégradant, se transformera en hydro chlorure de cuivre qui s'éliminera par le mouvement du bateau (type « Copper Coat »)
- Soit des antifouling saisonniers. Ils sont de trois types distincts :
 - 1- Les antifouling de matrice dure : La peinture durcit et devient poreuse, elle libère des agents biocides au cours du temps. Sa dureté confère à cette peinture une bonne résistance à l'usure.
 - 2- Les antifouling auto-polissant ou semi-érodable : Le film de peinture s'use par frottement de la carène contre l'eau, son épaisseur diminue lentement et renouvelle la surface active diffusant les biocides.
 - 3- Les antifouling améliorant la glisse : Généralement à base de téflon ils rendent difficile l'adhérence des micro-organismes et optimisent les conditions de glisse.

Pour vous aider dans votre choix nous vous proposons le petit tableau qui suit, sachant que vous serez également guidé par le prix, entre 25 et 75 € les 750 ml pour les antifouling saisonniers de carène et entre 15 et 35 € les 250 ml pour les antifouling d'embases, d'hélices et de sondes.

Quoi qu'il en soit nous vous recommandons :

- De nettoyer très soigneusement votre coque avant d'appliquer votre antifouling.
- De passer au moins 2 couches de peinture antifouling en croisant les couches.
- De privilégier le début de saison pour traiter la coque (en mai par exemple, c'est-à-dire au début de la forte activité de photosynthèse qui favorise la production d'algues et de coquillages).
- D'autre part de vérifier le fonctionnement de votre hélice lorsque celle-ci reste immergée. En effet si des gravons s'accrochent sur les pales, cela provoque des vibrations néfastes au bon fonctionnement de votre moteur, votre vitesse est réduite et votre consommation en carburant augmente. Si vous êtes équipé d'une hélice « bec de canard », attention son ouverture peut même être bloquée par l'accumulation des coquillages.

Alors : A vos nettoyeurs haute pression, à vos pinceaux et autres rouleaux et bon courage pour une bonne navigation.

Sélection A	lieu de séjour	à flot toute l'année à flot plusieurs mois échouage de marée	Sélection C	type de bateau	vedette pêche promenade voilier course voilier croisière		
Sélection B	matériau de construction	bois résine métal p.v.c.	Sélection D	type de peinture	pour embase, hélice, sonde	liquide spray	
					pour carène	longue durée	matrice dure
						saisonnier	semi-érodable
							améliorant la glisse

  	Pôle nautique Pouliguennais
Hivernage - Gardiennage	 Chantier Polyester, Accastillage
Réparation - Maintenance	Vêtements de mer
Vente neuf et occasion	Remises APPBP
Tel : 02 40 15 16 16	Derrière la gare SNCF du Pouliguen
	Tel: 02 40 42 89 89

Récit de la croisière de Jean Pierre aux îles Scilly juillet 2008

Les îles SCILLY sont un archipel d'îles basses situées à l'WSW de la pointe W de l'Angleterre.

On m'avait dit q'une croisière aux Scilly ce pouvait être le Paradis ou l'Enfer,

-Le Paradis s'il fait beau, c'est un peu Porquerolles ou Hyères pour les touristes Anglais.

-L'enfer par mauvais temps, en effet puisque les îles sont sans reliefs l'abri n'est pas bon et il est conseillé d'aller se mettre à l'abri à la pointe de Penzance à environ 35 miles à l'est. D'ailleurs autrefois elles étaient surnommées les îles infortunées.

On a cherché une bonne ouverture météo pour y aller en faisant une croisière cool et à l'anglaise, et nous avons eu beau temps ensoleillé sauf un jour couvert lorsque nous étions au Scilly.

Nous sommes partis (2 à bord, Michel et Jean-Pierre) le matin du 09 juillet avec un vent SW 4 à 5 beaufort pour Sauzon, le lendemain cap sur Port Louis plutôt que Groix parce qu'il était prévu du mauvais temps pour le 11, vent SW à W 5 beaufort avec rafales à 7, alors le 11 ballade à Lorient, et le soir dîner à bord avec les voisins

Le 12, départ pour Bénodet / Ste Marine (38 miles); le 13, une courte ballade vers St Evette à l'entrée d'Audierne pour attendre la marée et passer le raz de Sein que nous franchissons le 14 avec un vent de SW de 2 à 3 Beaufort qui vire ensuite au NW lorsque nous remontons sur Camaret où nous arrivons à 14h. là, nous trouvons une place au ponton parallèle au quai du centre ville. Apéro et soirée Jazz à la terrasse d'un café/resto jusqu'à minuit

Le 15, départ de Camaret vers 10h pour la traversée de la Manche, le vent est passé NW, en plein dans le nez, force 3 à 5, mer agitée, ce que nous aurons, mais sans la pluie prévue, le ciel est seulement couvert. Ce sera donc une risée « moteur », à 2300 tours à cause de la mer formée de face, qui nous amènera après 28h. à l'un des mouillages du port de Hugh Town sur l'île de St Mary's coté Nord.

En route nous avons hissé le pavillon britannique. Le pavillon jaune pour demander la clearance, (on m'avait dit les Anglais formalistes à ce sujet), ne nous a pas servi. la Capitainerie ne nous a même pas demandé les papiers du bord, seulement facturé le mouillage.

J'avais une crainte pour la traversée des rails réservés au trafic maritime (un rail montant et un descendant coté France et idem coté Angleterre). Nous étions partis de façon à traverser avant la nuit les rails français et le lendemain matin les rails anglais, c'est peut être une bonne précaution, mais les rails font 5 miles de large et les bateaux croisés sont très gros, et se voient de loin. De nuit aussi ils sont très visibles, il n'y a à craindre que le brouillard, mais là, sans radar ni VHF AIS, on peut contacter le cross Corsen avant d'entrer dans le rail, lui donner notre position, notre Cap et notre vitesse, le Cross va nous suivre et nous préviendra si il y a un risque.

Pendant la traversée nous avons eu une courte visite de 2 ou 4 dauphins (ça bouge tout le temps) et nous avons croisé le trimaran Sodebo à l'aller et la copie de la Pinta qui revenait de Brest 2008 au retour.

Aux Scilly le temps était beau, le ciel bleu avec des nuages courant à la vitesse du vent toujours présent, l'eau est bleue verte comme aux Caraïbes mais il ne fait que 15° l'après midi.

Les îles sont toutes près les unes des autres; l'île principale est St Mary's où il y a un port au Nord à Hugh Town et un mouillage forain gratuit très abrité (sauf vent vraiment de sud) où l'on peut voir son encre dans 7 mètre d'eau. On m'avait dit qu'il y avait beaucoup de Lieux jaunes, mais nous n'avons pêché que 2 maquereaux, heureusement un voisin de mouillage nous en a offert un lieu qu'il avait pêché à coté de Guch.

A Hugh Town sur St Mary's, il y a beaucoup d'animation (il y a 5 ou 6 pubs) avec les arrivées des navettes qui viennent d'Angleterre à marée haute, (le port assèche à marée basse) il y a aussi sur l'île un aéroport pour les petits avions et les hélicoptères.

Une curiosité, les jardins, petits, sont entourés de larges haies de 2 m.de haut pour les protéger des vents.

Après 2 nuits à St. Mary's, nous sommes, à marée haute, allés directement prendre un mouillage dans le chenal entre BRYHER et TRESKO, 2 îles plus au nord, heureux de ne pas mouiller sur ancre parce que le courant y est fort et dans la nuit le vent est monté à force 5 de NNE.

A Tresco il y a un très beau et riche jardin tropical (le Gulf Stream passe aux Scilly, la température ne varie que de 10° dans l'année et il ne gèle jamais) qui vaut bien une 1/2 journée de visite, ainsi qu'un musée des figures de proues des nombreux bateaux qui ont fait naufrage sue l'archipel aux 18, 19 et même 20^{ème} siècle. Pen Duick d'Eric Tabarly s'est abîmé sur les hauts fonds en 1959 et a du colmater.

Nous sommes allé également nous promener sur Bryher à partir de notre mouillage de Tresco puis nous l'avons quitté vers le nord pour faire le tour des îles par l'ouest, là nous avons été marmités pendant 1/4 d'heure, vent NW force 5 qui levait des vagues contre le courant sous un ciel gris, (le seul jour triste du séjour). pour aller jeter l'ancre entre GUCH et St. AGNES. Là aussi ballades à pieds, à Guch il n'y a que 2 maisons dont une habitée et à St.Agnès il n'y a pas 100 habitants ; on va de Guch à St. Agnès à pieds secs à marée basse.

Nous avons quitté le mouillage de St. Mary's sud le 21/07 vers 16h. local pour arriver à Ouessant au port de Lampaul le 22 vers 16h., forcément le vent était passé SSE force 2 à 3 : après quelques heures à moins de 3 nœuds nous avons mis le moteur. La traversée de retour s'est faite aussi sans souci, la mer n'étant pas agitée comme à l'aller, le moteur tournait à moins de 2000 tours pour avancer à 5 nœuds.

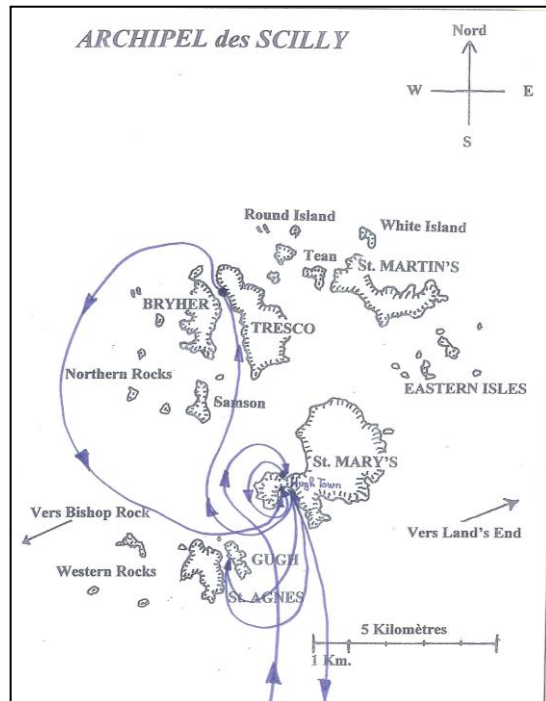
Le 23 départ pour Camaret pour prendre une douche faire le plein de gaz oil et quelques courses et nous sommes aller, après avoir traversé le tas de pois (assez impressionnant) jeter l'ancre sur la plage bien à l'abri des vents d'est.

Jeudi 24 , départ à 8h15 pour passer le Raz de Sein à 11h15 avec le courant mais dans une brume épaisse (visibilité 400 à 500m.), puis à la sortie du Raz, courant contre houle, nous avons été secoués pendant 10 minutes avec des vagues dans tous les sens. Nous avons pris place au ponton à Ste Marine vers 18h.30 sous le soleil qui rend la vue sur Bénodet si belle le soir.

Puis retour au Pouliguen avec escales à Groix, au mouillage de la grande plage de Houat où nous étions bien 120 bateaux et le dimanche 27 arrivée au Pouliguen vers 12h.30 à marée haute, contents d'être arrivés et heureux d'avoir fait ce petit périple de 19 jours.

J'espère vous avoir donné envie de faire ce genre de croisière.

Jean-Pierre



COMPTOIR DE LA MER
 La boutique de la Coopérative Maritime
LE CROISIC
 Face à la Criée
 Tél. 02 40 15 71 01
SAINT NAZAIRE
 4, bd René Coty
 Tél. 02 40 22 21 71
REMISE 5%
 aux Adhérents de l'APPBP
 sur présentation de leur carte de membre
 Sauf articles en promotion ou solde.

Composites services

→ Travaux sur site

Alexandre FRITSCH

Tél : 06 24 62 30 04

E-mail : composites.services@wanadoo.fr

Une remise de 5% est accordée (sur la main d'œuvre) aux membres de l'APPBP sur présentation de leur carte

RECETTE DU BAR AU CHORIZO A LA PLANCHA

Tout d'abord il faut trouver le bar. Et là en tant que plaisancier nous avons plusieurs possibilités : Le pêcher à la traine ou à la dérive aux leurres, à la canne avec des appâts (lançons, crevettes ...) ou encore en posant un filet dans la baie ou sur la cote sauvage. Il reste bien sûr le poissonnier du coin mais c'est moins traditionnel et rien ne vaut la dégustation d'un poisson pêché par soi même.

Pour 4 personnes, il faut un bar d'au moins 1,5 kg, une trentaine de tranches fines de chorizo, de l'huile d'olive, du sel, du poivre et du piment d'Espelette

1 - Après avoir écaillé le poisson, lever les filets et conserver les morceaux les plus charnus (le reste pourra être utilisé pour la soupe, peut être notre prochaine recette).

2 - Couper chaque filet en deux dos de taille identique et si possible d'épaisseur également identique (c'est pour la cuisson !)

3 - Mettre la plancha à chauffer. La plancha est une plaque en fonte alimenter soit par l'électricité soit par le gaz. A priori cela vient d'Espagne. Dans le sud ouest de la France aussi et par exemple, un grand nombre de restaurant propose différents plats à la plancha.

4 - Dans un plat, verser de l'huile d'olive et mettre les dos de bar à tremper côté chair et ensuite côté peau : essentiel pour que ça ne colle pas.

5 - Saler (à la fleur de sel) et poivrer le poisson

6 - Faire frémir un peu d'huile d'olive sur la plancha. Déposer les dos et les glisser sur la plancha avec la main pour qu'ils ne collent pas et qu'ils soient bien saisis. Faire la même chose de l'autre côté. Les cuire environ deux minutes côté chair et le double côté peau (néanmoins cela dépend de l'énergie utilisée et de la qualité du matériel)

7 - Epicer avec le piment (légèrement), c'est plus pour la déco

8 - Pendant la cuisson, chauffer les tranches de chorizo pour qu'elles commencent juste à perdre un peu de leur jus

9 - Déposer les 8 tranches sur le dos de bar, qui vont suinter et servir immédiatement

En accompagnement, des légumes à la plancha (courgettes, aubergines, tomates) ou une semoule méditerranéenne ou une petite purée de pommes de terre sur laquelle on posera le dos accompagnée d'une ou deux feuilles d'épinard cuites également à la plancha.

Bon courage pour la pêche du bar et bon appétit

Avis : N'hésitez pas à nous fournir aussi vos recettes, nous les publierons lors des prochains numéros du PPB

Emmanuel

LA BOURSE DES ÉQUIPIERS

Retraité résident à La BAULE, ayant une bonne expérience sur des voiliers de 30 à 35 pieds, licencié FFV, facilement disponible, aiderait skipper pour des sorties à la journée ou des petites croisières.

Peut participer au petit entretien, à la surveillance, etc.....du bateau.

Contact : Denis DODIN tel. : 06 80 94 26 34

UN AMI NOUS A QUITTÉ

Nous vous faisons part du décès d'Alain RIEUPEYROUX survenu le 17 juillet 2008 au POULIGUEN. Vous êtes sans doute nombreux à l'avoir connu car il était, depuis 8 ans, un des commerciaux des A.M.B. Concessionnaire JEANNEAU au POULIGUEN.



Né à PARIS le 29 avril 1949, il avait une passion, la photographie. Il exerça cette profession durant de nombreuses années avant d'intégrer le milieu du nautisme, aux Ets LEMERLE du Croisic puis aux A.M.B.

Nous nous souvenons de son bateau SANGRIA amarré à la place 18 du ponton N et des virées que nous avons effectuées sur HOUAT et HÔEDIC.

Calme, posé et discret, il avait transmis ses compétences et connaissances à son épouse Arielle, membre du bureau de l' APPBP et à l'origine des Pucés Nautiques au POULIGUEN.

Ses cendres furent dispersées dans la baie le 29 août au large de la pointe de PENCHATEAU.

Toutes nos pensées vont à son épouse Arielle et à son fils Antoine.

UN BAULOIS A L'HONNEUR A PEKIN

« Julien BONTEMPS » Vice Champion OLYMPIQUE Planche à voile RSX.

Un grand moment d'émotion et de bonheur partagé pour ce grand succès mondial.

Il participe à la réputation du sport et des activités nautiques dans notre Presqu'île.

Amoureux de la mer et des activités nautiques, plaisanciers, nous adressons à celui qui « marche sur les flots » nos très vives félicitations



LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie 02 40 61 24 02
Brigade des Recherches 02 40 22 95 06
Affaires Maritimes St-Nazaire 02 40 22 95 03
CROSSA ETEL 02 97 55 35 35

VHF Canal 16
Portable 1616

Sémaphore CHEMOULIN 02 40 91 99 00
Douane Montoir 02 40 45 88 78

Capitainerie Baule/Pouliguen 02 40 11 97 97
APPBP fax 02 40 11 97 98

APPBP Email 02 40 62 02 13

ANFR Licence VHF Montoir 08 10 00 31 42
Phares et Balises 06 80 32 49 66



LA BAULE NAUTIC

www.labaulenautic.com

Chantier naval

Magasin d'accastillage Uship

Vente, entretien, réparation

Exposition bateaux à terre et à flot

Location de bateaux



Chantier naval
Le Port

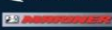
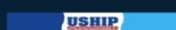
44380 PORNICHET
Tél: 02.40.61.03.78



BÉNÉTEAU

WHITE SHARK

Rodman



Hall d'exposition
Route de St Nazaire
44380 PORNICHET
Tél: 02.40.61.64.55